

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal.

Registre *per*

N° 17.

SIGNALEMENT.

Le *sr* *Bladier Pierre*
Baulanger
natif de *St Cirgues de Malbert*
demeurant à *St Cirgues de Malbert*
allant à *Madrid*

âgé de *17* ans, taille d'un mètre
60 centimètres

cheveux *châtains* front *Petit*

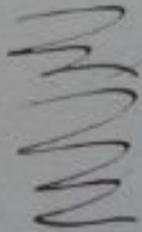
sourcils *châtains* yeux *gris*

nez *Droit* bouche *moyenne*

barbe *—* menton *Rond*

visage *ovale* teint *Blême*

SIGNES PARTICULIERS.



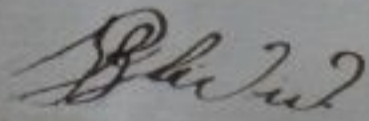
PIÈCES DÉPOSÉES :

La Remarque

FAIT à *Aurillac*, le *22 février 1850*

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :





Nous Maire de la Commune de
 Saint-Leger de Malbert, Canton de St. Arnaud,
 Cantal, avons l'honneur de certifier a qui
 de droit que le Sr. Madier pere age de dix
 sept ans, taille d'un metre soixante cent quatre
 chevron chaton, un peu chaule, pourils chaton
 yeux gris, front petit, nez droit, bouche moyenne
 menton rond, Barbe ~~brunette~~, est de bonne
 vie et mœurs, et qu'il n'est jamais parvenu a
 l'autorité de plainte sur sa conduite. Le
 present certificat delivré sur la demande et
 consentement du Sr. Pierre Madier pere du
 dit. propriétaire domicilié au Village de Malbert
 de la Commune de St. Leger de Malbert, afin
 d'obtenir de l'autorité supérieure un passeport
 pour l'étranger.

*Madier
 Pierre*

J. Leger de Malbert le 20 Mars 1830



Maire

Leger

(Signature)